

Retour sur les budgets 2023 Ville et STM

Chronique du 6 décembre 2022

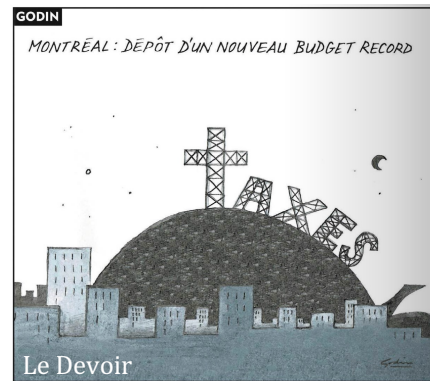
Mardi dernier, j'ai réagi à chaud sur les budgets 2023 de la Ville et de la STM, sans avoir pu consulter les documents budgétaires officiels. Maintenant que c'est le cas, je suis en mesure d'aller un peu plus loin.

Je ne modifie pas mes notes à la Ville (8,5 sur 10) et à la STM (7,0 sur 10). Sauf que même avec un fort enviable 8,5, il y a des choses qui ne vont pas.

La hausse des taxes

Ici, ce n'est pas la Ville que je viserai mais bien mes collègues des médias écrits qui, le lendemain de la publication du budget, mercredi dernier donc, ont tous plus ou moins repris le même gros titre : **Plus forte hausse des taxes à Montréal depuis 12 ans !**

Au sens strict, mes collègues ont raison. Mais considérer les hausses de taxes sans prendre en compte l'inflation peut conduire à une conclusion erronée.



- Durant son mandat de 4 ans à la mairie, **Denis Coderre** a haussé les taxes de 12,5 %. L'inflation durant la période ayant totalisé 5,5 %, la **hausse nette des taxes fut donc de 7,0 %**.
- Lors de ses 5 premières années à la mairie, **Valérie Plante** a haussé les taxes de 17,1 %. L'inflation cumulative ayant toutefois été de 17,7 %, la mairesse Plante a en fait **réduit le fardeau fiscal des Montréalais de 0,6 %**;
- On peut considérer que la hausse de 4,1 % au budget 2023 permettra de rattraper ces 0,6 %, puis de prendre en compte à hauteur du 3,5 % restant l'inflation prévue pour l'année 2023... laquelle est du reste annoncée à plus de 3,5 %.

Fort de ces explications, je pose la question : **Qui selon vous a le plus haussé les taxes à Montréal depuis 12 ans ?** Selon moi, avantage Valérie Plante à ce stade de l'analyse.

Les cadeaux de 2020 et 2021

Mardi dernier, tout juste avant ma propre chronique, **Dominique Olivier**, présidente du comité exécutif de la Ville, rappelait à cette antenne que la taxe foncière n'avait pas été haussée en 2020 et qu'elle ne l'avait été que de 2 % en 2021. Au nouveau au sens strict, cette affirmation est juste. Mais encore : qu'est-ce qui a permis ces générosités de la Ville ?

La **première raison** résulte de l'extraordinaire vitalité de la construction résidentielle tout au long du premier mandat de l'administration Plante, lui procurant un supplément de revenus de 100 à 200 M\$ annuels¹. La mairesse n'a pas eu à lever le petit doigt pour toucher cette manne financière : elle est juste arrivée à la mairie au bon moment.

La **seconde raison** tient à la crise COVID. Dès le printemps 2020, les villes se sont mises à se plaindre que cette crise leur occasionnerait tant de dépenses supplémentaires combinées à tant de pertes de revenus qu'il fallait absolument que Québec et Ottawa leur viennent en aide. **Valérie Plante était celle qui criait le plus fort** :

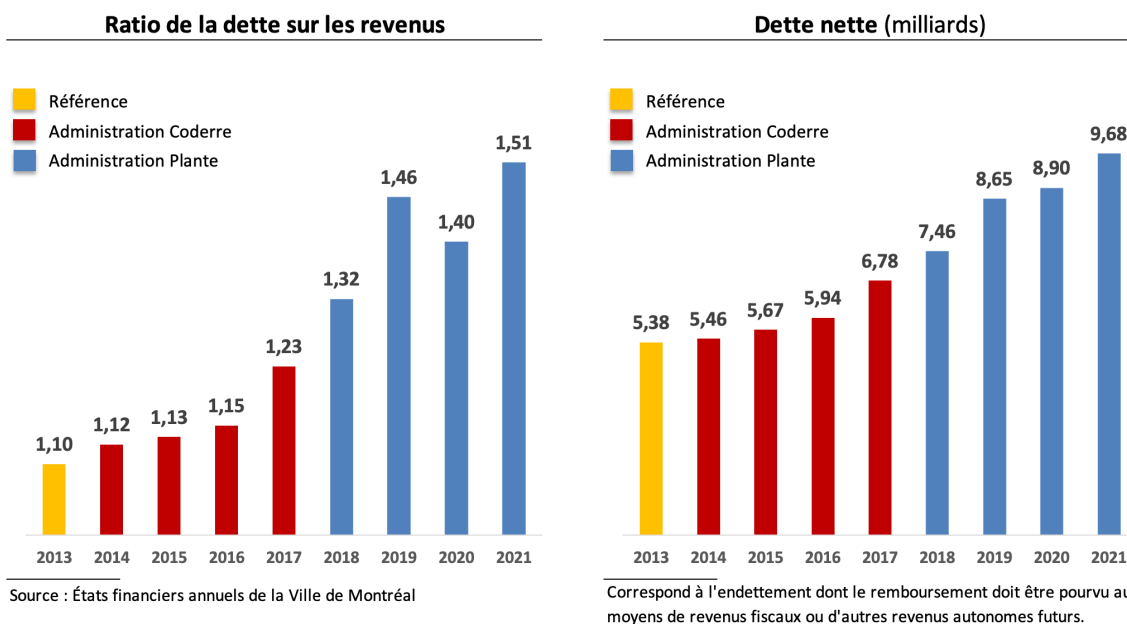
- Je crois avoir été la seule personne au Québec à avoir soutenu que la crise COVID n'aurait pas d'impact sur les budgets des villes, voire aurait des impacts positifs, dans la mesure où la réduction des dépenses excéderait les pertes de revenus;
- Or, l'état de panique généralisé a ouvert toutes grandes les caisses publiques, si bien que Montréal a finalement touché pas moins de 263,5 M\$ d'Ottawa, en plus de quelques dizaines de millions de Québec.

J'ai conclu plus tôt que Valérie Plante l'avait emporté sur Denis Coderre au niveau du respect de la capacité de payer des contribuables. Le complément d'analyse montre qu'elle a simplement été à la fois très chanceuse (marché immobilier²) et particulièrement habile (COVID : crier au loup).

La dette explose

Par convention, il est admis que la dette d'une ville ne devrait jamais excéder ses revenus annuels. Le graphe qui suit montre que ce n'est clairement plus le cas à Montréal.

Endettement de la Ville de Montréal



¹ Au titre de « l'imposition de droits », essentiellement permis de construire et mutations immobilières.

² En passant, la manne immobilière est en voie de se tarir. Il serait temps que l'administration Plante modère ses ardeurs budgétaires inflationnistes

Annoncer un **Programme décennal d'investissement 2023-2032** (PDI) de 22 G\$, quand la dette de la Ville atteint déjà 151 % de ses revenus, ce n'est à l'évidence pas très sage.

D'autant que la Ville a la fâcheuse habitude de ne pas respecter ses évaluations de coûts de projet, ce dont l'**usine d'ozonation** des eaux usées, qui est passée des 210 M\$ à 717 M\$, est particulièrement emblématique.

La rémunération

Le tableau qui suit montre que la rémunération globale moyenne des quelques 24 761 employés de la ville s'élève à 109 700 \$.

Rémunération des employés de la Ville

	Nombre années-personnes	Rémunération directe	Contributions Ville	Rémunération globale	Rémunération moyenne
	Unités	Milliers de dollars			
Élus	103,0	12 235,0	4 562,3	16 797,3	163,1
Cadres de gestion	1 370,4	190 699,1	46 820,2	237 519,3	173,3
Cadres-conseils	502,9	55 557,8	15 090,0	70 647,8	140,5
Juges	31,0	8 621,9	6 167,2	14 789,1	477,1
Contremaîtres	403,4	41 400,0	12 150,6	53 550,6	132,7
Professionnels	2 887,0	303 889,8	77 865,3	381 755,1	132,2
Cols blancs	6 053,1	387 645,5	112 001,6	499 647,1	82,5
Cols bleus	4 688,7	334 389,2	99 086,0	433 475,2	92,5
Policiers	4 908,2	508 802,5	51 484,1	560 286,6	114,2
Pompiers	2 395,0	255 750,4	71 216,7	326 967,1	136,5
Traverses d'écoliers	255,7	10 684,3	1 449,6	12 133,9	47,5
Sous-Total	23 598,4	2 079 444,5	488 442,3	2 567 886,8	108,8
Moyennes		88,1	20,7	108,8	
		81%	19%	100%	
Postes capitalisés ^(Note)	1 162,5	116 611,6	32 702,5	149 314,1	128,4
Grand Total	24 760,9	2 196 056,1	521 144,8	2 717 200,9	109,7

Source : Ville de Montréal, Budget 2023, Tableau 145, p. 230

Note : Les postes capitalisés sont portés aux budgets des projets apparaissant au PDI, or donc à la dette de la Ville

J'ai plusieurs fois dit à cette antenne que les rémunérations versées à la Ville de Montréal sont nettement excessives, comparées à celles du reste de la population. Le hasard faisant bien les choses, l'ISQ vient tout juste de publier son analyse 2022 des rémunérations. On y apprend que les employés des 46 villes comptant 25 000 habitants et plus du Québec touchent des rémunérations moyennes supérieures de :

- 34,6 % p.r.à celle des fonctionnaires provinciaux;
- 25,3 % p.r.à celles des employés du secteur privé syndiqué (200 employés et plus);
- 25,0 % p.r.à celles des fonctionnaires fédéraux;
- 15,0 % p.r.à celles des sociétés d'État (Hydro-Québec et autres)³.

³ N'ayant pas eu le temps d'analyser moi-même le rapport de l'ISQ, j'ai repris ici les taux publiés par Michel Girard dans le Journal de Montréal du 1^e décembre.

Et encore faut-il savoir que plus une ville a une population importante, plus les rémunérations y sont-elles élevées : l'écart est donc nettement plus large à la Ville de Montréal.

Pour ne pas « bousiller leur mandat », les élus municipaux achètent la paix avec leurs employés. C'est pourquoi j'ai proposé par deux fois à cette antenne⁴ que le Gouvernement du Québec légifère pour forcer les municipalités à respecter un écart maximal par rapport à la rémunération de ses propres employés, + 20 % par exemple.

Tant que cela ne sera pas fait, ce ne sera jamais une bonne nouvelle d'apprendre que la Ville de Montréal augmente ses effectifs. Ce qu'elle fera en 2023 : 135 de plus au SPVM, 511,4 autres partout ailleurs, « **pour répondre aux nouveaux besoins** » soutient la Ville :

- Comme si les **nouveaux besoins** n'étaient pas un puit sans fond !

La STM exagère

Le budget de la STM prévoit une augmentation des dépenses à hauteur de 156 M\$, 10 % de plus qu'en 2022. Ce même budget comporte toutefois un déficit prévu de 78 M\$... que l'on demandera sans doute à la Ville de Montréal et au Gouvernement du Québec de combler. J'ai pour ma part deux suggestions alternatives à lui faire :

- Révisez à 78 M\$, ou + 5 %, l'augmentation de vos prévisions de dépenses 2023 et, comme par enchantement, votre budget sera équilibré : **Élémentaire, mon cher Watson**;
- Réduisez de moitié les salaires de votre haute direction, ce qui vous permettra d'économiser pas moins de 1,5 M\$.

Plus hauts salaires versés à la STM et à la Ville (année 2021, salaires directs, sans les avantages sociaux)

STM ¹	
Directeur général	479 351 \$
Moyenne des 9 autres	258 979 \$
Moyenne des 10	281 017 \$
Ville	
Directeur général	366 000 \$
Directeur adjoint	284 000 \$
Chef de police	252 000 \$
Mairesse	196 000 \$

1) Il s'agit des 10 membres du comité de direction

Sources : STM, **Rapport d'activité 2021**

Ville, La Presse, 15 octobre 2021

La STM profite un peu trop du fait que son domaine d'activité est « vertueux », le transport collectif en l'occurrence, et qu'elle n'attire pas l'attention des médias et par extension du public.

Y a-t-il augmentation de l'achalandage qu'il lui faut plus d'argent et des salaires plus élevés à sa haute direction. L'achalandage a-t-il chuté à 69 % qu'il lui faut encore et toujours plus d'argent et des salaires toujours en hausse à sa haute direction :

- **Ce serait le temps que le Gouvernement du Québec y voit, autrement qu'en signant un nouveau chèque.**

⁴ Chroniques du 15 octobre 2020 et du 2 septembre 2021.